



**Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère**

Recrutement d'un technicien de rivière sur le secteur du bassin versant du Drac - Octobre 2019

Le SYMBHI - Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère - recrute un(e) technicien(ne) de rivière pour contribuer à la mise en œuvre de la compétence Gemapi sur le territoire du Drac isérois (territoires des Communautés de communes de la Matheysine, du Trièves et le Sud de Grenoble Alpes Metropole).

Contexte

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SYMBHI, Syndicat mixte d'aménagement des rivières Isère, Drac et Romanche, a élargi ses missions et son périmètre, d'une part, en intégrant 2 structures : l'Association départementale Isère-Drac-Romanche (ADIDR), gestionnaire historique des digues du Y grenoblois, et le Syndicat intercommunal de la Gresse, du Drac et de ses affluents (SIGREDA), et d'autre part, en exerçant la compétence « GEMAPI » sur les affluents de l'Isère sur le périmètre de la communauté de communes du Grésivaudan.

Le Syndicat mixte a pour objet, conformément à ses nouveaux statuts :

- d'élaborer des plans d'aménagement et de gestion des bassins ou des fractions de bassins hydrographiques de l'Isère, du Drac et de la Romanche,
- de conduire l'aménagement de cours d'eau via la maîtrise d'ouvrage de projets d'aménagement intégré des rivières de l'Isère, du Drac et de la Romanche,
- de réaliser l'aménagement des cours d'eau affluents pour lesquels il s'est vu transférer ou déléguer la compétence « GEMAPI » soit, au 1^{er} janvier 2019, les affluents de l'Isère sur le périmètre de la communauté de communes du Grésivaudan et les affluents du Drac à l'amont de la confluence Drac-Gresse, Gresse y comprise,
- d'assurer l'entretien et le fonctionnement des ouvrages de protection (systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques) situés sur les rivières domaniales et sur les autres cours d'eau présentant des ouvrages de protection contre les crues,
- d'assurer l'entretien des cours d'eau, des berges et de la ripisylve,
- de réaliser des actions de préservation, de restauration et de mise en valeur du patrimoine naturel lié à la ressource en eau et aux milieux associés,
- de mettre en œuvre des actions d'animation et de concertation sur la gestion des risques d'inondation et la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
- d'entretenir, d'exploiter et de mettre en service les stations de pompage, les vannes clapets et d'autre nature, les dispositifs anti-refoulement et les ouvrages de vidange concourant aux missions,

Missions et objectifs

Le SYMBHI – Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère recrute un(e) technicien(ne) de rivières dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et du contrat de rivières du Drac isérois (74 communes et 1 390 km²) agréé en mai 2018 pour 7 ans.

Intégré à l'unité territoriale du Drac, le technicien de rivières travaille en lien étroit avec le chargé de mission et l'autre technicien de rivières sous l'autorité de la responsable de l'unité territoriale du Drac. Il est en charge de la définition et du suivi des programmes d'entretien-restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de rivières Drac isérois et de la gestion de la compétence GEMAPI. Le technicien de rivières aura pour mission :

- La mise en œuvre et suivi du programme de restauration des espaces de bon fonctionnement (notamment participation au suivi des études de faisabilité et de maîtrise d'œuvre, participation à la sensibilisation et aux négociations avec les riverains, les acteurs locaux et les élus locaux, participation à la passation et au suivi des marchés de travaux, participation à l'organisation, au suivi et à la réception des chantiers).
- La mise en œuvre et suivi du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation ; de gestion des espèces exotiques envahissantes des affluents du Drac ;
- La mise en œuvre du programme de restauration de la continuité écologique des cours d'eau ;
- La mise en œuvre et suivi du programme de travaux de réduction du risque d'inondation ;
- La gestion directe de petits chantiers (préconisations techniques, petits dimensionnements, encadrement des entreprises de travaux) ;
- Plus généralement, la participation en lien avec l'équipe de l'unité territoriale à la mise en œuvre du contrat de rivières et à l'animation de la démarche globale ;
- La rédaction des dossiers et des pièces réglementaires (DIG, DLE, convention...) liés aux travaux de milieux aquatiques, des pièces relatives à la passation de marchés publics ;
- En cas de crue, la surveillance, l'analyse de la situation et le pilotage des interventions d'urgences (déplacement sur le terrain, gestion de crise, évaluation des risques et mise en œuvre des interventions adaptées à la protection des personnes et des biens...)
- L'élaboration des dossiers de demande de subvention et le suivi des financements des opérations dont il aura la charge ;
- La mise en œuvre et suivi de certaines actions de communications liées au contrat de rivières.

Compétences et qualités requises

- Maîtrise de la conduite de travaux de gestion en cours d'eau et milieux aquatiques, notamment, encadrement et suivi de chantiers
- Maîtrise du fonctionnement des milieux aquatiques (hydrologie, hydraulique, biologie, continuité écologique, transport solide...) et des modalités de leur gestion
- Qualité relationnelle, sens de l'écoute
- Connaissance des acteurs de l'eau et du cadre juridique et réglementaire d'intervention des collectivités dans ce domaine (loi sur l'eau, GEMAPI, DIG...)
- Notion de l'organisation et de l'environnement des collectivités territoriales
- Notion de réglementation des marchés publics

- Autonomie, initiative, opérationnalité, sens de la négociation, polyvalence
- Bonne capacité rédactionnelle
- Goût du travail en extérieur ;

Profil

- Bac + 2 minimum, formation dans le domaine de la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques de type « technicien de rivières » exigée ;
- Bonne pratique des logiciels bureautiques (word, excel, power point...) et cartographiques (SIG, QGIS en particulier) exigés ;
- Expérience : 2 ans à 4 ans d'expérience similaire
- Permis B

Autres informations

Poste à temps complet ; déplacements fréquents sur le territoire (permis B) ; possibilité de réunions en soirée ; contribution au dispositif de surveillance des crues et de gestion de crise.

Début de la mission : dès que possible.

Type de contrat : recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 1 an renouvelable) de la fonction publique territoriale.

Lieu de travail : bureau basé à Grenoble (38000)

Rémunération : selon expérience / grille

Candidature (lettre et CV) à adresser avant le 21/10/2019

par mail exclusivement à emilie.vincent@symbhi.fr **ET** contact@symbhi.fr

Renseignements

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Emilie VINCENT, Responsable de l'Unité Territoriale du Drac du SYMBHI au 04 76 75 21 88